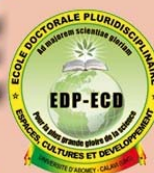


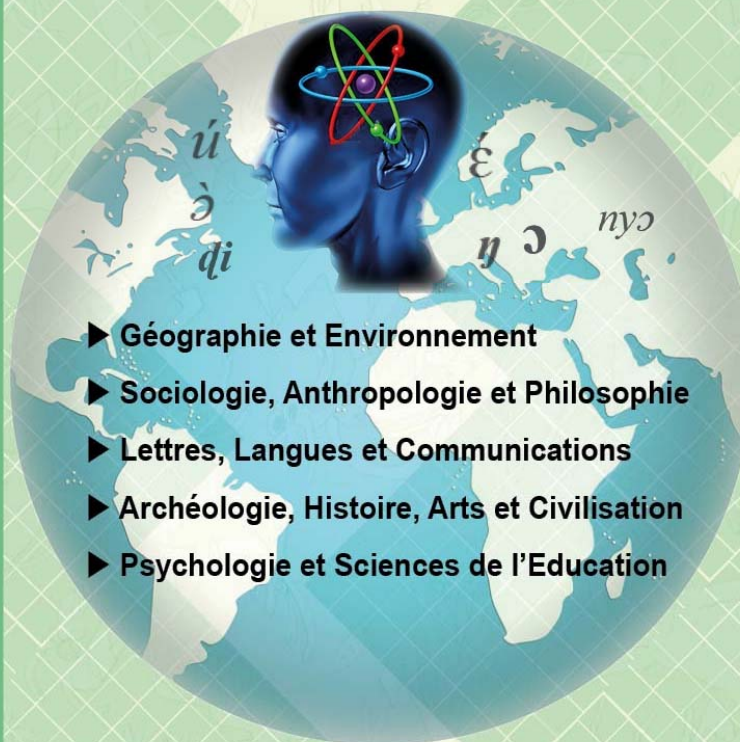


REVUE

Espaces, Cultures
et Développement



ESPACES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



- ▶ Géographie et Environnement
- ▶ Sociologie, Anthropologie et Philosophie
- ▶ Lettres, Langues et Communications
- ▶ Archéologie, Histoire, Arts et Civilisation
- ▶ Psychologie et Sciences de l'Éducation

Volume1, Numéro 1, décembre 2019



Université d'Abomey-Calavi

@@@@@

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

**Espaces, Cultures et Développement
(EDP-ECD)**

“Ad Majorem Scientiae Gloriam”



Revue ECD

ESPACES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES

Volume 1, Numéro 1, décembre 2019

ISSN : 1840-9725

Adresse de contact

Revue ECD ESCUDE

*Ecole Doctorale Pluridisciplinaire - Espaces, Cultures et Développement
(EDP-ECD)*

*Université d'Abomey-Calavi,
01 BP 526 Cotonou, Rép. du Bénin,
Tél +229 21360074*

*E-mail: cledjoyah@yahoo.fr
Téléphone : + 229 96 34 11 67*

Adresse de soumission d'articles

revue.escude@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

Revue ECD

Revue publiée par l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement (EDP-ECD)

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de publication : **Professeur Placide F.G.A. CLEDJO**

Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

Directrice adjointe de publication : **Professeure Estelle BANCOLE**

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel, Professeur Titulaire ; GBETO Flavien, Professeur Titulaire ; Da CRUZ Maxime, Professeur Titulaire ; CAPO Hounkpati Professeur Titulaire ; BADA Médard Dominique, Professeur Titulaire ; OKRI Pascal, Professeur Titulaire ; KAKPO Mahougnon, Professeur Titulaire BOKO Gabriel, Professeur Titulaire ; AMOUZOUVI Dodji Hppolyte, Professeur Titulaire ; AHODEKON Cyriaque, Professeur Titulaire ; OGOUWALE Euloge, Professeur Titulaire ; TENTE Brice, Professeur Titulaire ; DOSSOU GUEDEGBE Odile, Professeur Titulaire ; CLEDJO Placide, Professeur Titulaire VISSIN Expédit, Professeur Titulaire ZANOUE Clémence, Professeur Titulaire ; GBAGUIDI Noël, Professeur Titulaire ; SINSIN Brice, Professeur Titulaire ; HOUSSOU Patrick, Professeur Titulaire ; TOSSOU Rigobert, Professeur Titulaire AIVO Joël, Professeur Titulaire ; GBAGO Barnabé, Maître de Conférences ; BALIMA S. Théophile, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; TCHAMIE T. Thiou, Professeur Titulaire, Togo ; KOLA Edinam, Professeur Titulaire, Togo ; CODJIA Lucien, Professeur Titulaire, Canada ; COULIBALY Modibo, Maître de Conférences, Niger ; ZOUNGRANA Tanga Pierre, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; BAMORY Kamagaté, Maître de Conférences, Côte d'Ivoire ; KOUASSI Lazare, Maître de Conférences, Côte d'Ivoire

COMITE DE LECTURE

Coordonnateur du Comité de lecture:

M.OREKAN Vincent, Professeur Titulaire

Membres du Comité de lecture

AGBOTON Florentine, Maître de Conférences ; DJENGUE Samuel, Maître de Conférences ; GBAGUIDI Julien, Maître de Conférences ; SAMBIENI Coffi, Maître de Conférences ; YEBOU Raphaël, Maître de Conférences ; GBAGUIDI Jean Euloge, Maître de Conférences ; BAGODO Obarè, Maître de Conférences, N'DAH Didier, Maître de Conférences ; IMOROU Abou-Bakari, Maître de Conférences ; TOSSOU Rogatien, Maître de Conférences ; de - CHACUS Sylvie, Maître de Conférences ; FOURN Elisabeth, Maître de Conférences ; HOUENOUE D. Marcel, Maître de Conférences ; TCHIBOZO Romuald, Maître de Conférences, BOKONON GANTA Eustache, Maître de Conférences ; VODOUNOU Jean Bosco Maître de Conférences ; AZONHE Thierry, Maître de Conférences ; AMOUSSOU Célestin Yémalo, Maître de Conférences ; FANOU Charlemagne, Maître de Conférences ; AMOUSSOU Ernest, Maître de Conférences ; TOTIN Henry, Maître de Conférences

REDACTEUR EN CHEF :

GBAGUIDI Jean Euloge, Maître de Conférences

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT :

IMOROU Abou-Bakari, Maître de Conférences

SECRETARIAT :

KOUTCHADE Innocent Sourou, Maître de Conférences

VISSOH Sylvain, Maître de Conférences

HOUNGNIHIN Rock Maître de Conférences

YABI Ibouaïma, Maître de Conférences

LIGAN Charles Maître-Assistant

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 75 000 FCFA ou 115 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-9725

Dépôt légal n° 11972 du 14 janvier 2020. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre.

MOT DU DIRECTEUR DE PUBLICATION

EDITORIAL

Tant que les chercheurs continueront par produire, il est du devoir des institutions de les promouvoir et de soumettre leurs œuvres à la communauté afin qu'elle s'en serve pour bâtir.

La publication de cette revue, loin d'être un acte de plus, est le signe de la maturité d'une institution de formation de l'enseignement supérieur qui a le sens du partage et de l'échange en vue de susciter la réflexion créatrice d'idées novatrices qui fixent les balises d'un développement assuré et à visage humain.

En initiant la Revue de l'Ecole Doctorale pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (Rev.ECD), l'équipe dirigeante ainsi que l'équipe de rédaction qui s'est spontanément constituée envisage d'en faire une revue scientifique, semestrielle et multidisciplinaire qui réponde aux besoins des scientifiques et de tous autres acteurs de la recherche scientifique soucieux de valoriser les résultats de recherche scientifique, de partager des connaissances ou des points de vue scientifiques sur divers sujets de développement. La revue vise donc à :

- faciliter la communication entre chercheurs, décideurs, et toute la communauté scientifique ;
- assurer la diffusion et la valorisation des résultats de recherches effectuées par les scientifiques, les laboratoires de recherche, les doctorants, etc., au profit des décideurs et communautés ;
- produire des publications de qualité, en vue d'une meilleure promotion de la recherche scientifique dans l'espace CAMES.

Certes, il y a déjà des revues et partout ailleurs. Mais la « Revue ECD » est destinée à la publication de tous types de travaux se rapportant aux différents domaines scientifiques notamment : sciences de la vie et de la terre, sciences

de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement. Elle se consacre également à la restitution de travaux bien ciblés sur la recherche utilitaire pour mettre à la disposition des décideurs, des usagers divers et du public, des outils de compréhension et/ou d'aide à la décision.

Elle comportera dans un avenir proche plusieurs volumes dont :

- Géographie et environnement ;
- Sociologie, Anthropologie et Philosophie ;
- Lettres, langues et communication ;
- Archéologie, Histoires, Arts et Civilisations.
- Psychologie et Science de l'Education

C'est dire que la présente revue offre une grande ouverture en même temps qu'elle promeut la diversité de la pensée et de l'action de recherche. Le lecteur est donc appelé à saisir cette opportunité pour engranger des informations utiles pour la construction de la pensée et l'action éclairante en vue du développement du Bénin en particulier et de toutes les nations que l'action de la recherche pourrait concerner. Bonne lecture et vivement le feedback des lecteurs !

Professeur Placide F.G.A. CLEDJO

Directeur de publication

Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

REPUBLIQUE DU BENIN**Université d'Abomey-Calavi****Revue Espaces, Cultures et Développement (Rev. ECD)****Ecole Doctorale Espaces, Cultures et Développement de l'Université
d'Abomey-Calavi,****Instructions aux auteurs****CONDITIONS DE PUBLICATION**

La Revue de l'Ecole Doctorale Espaces, Cultures et Développement (Rev.ECD) est une revue scientifique, semestrielle et multidisciplinaire. Elle vient répondre aux besoins des scientifiques et de tous autres acteurs de la recherche scientifique soucieux de valoriser les résultats de recherche scientifique, de partager des connaissances ou des points de vue scientifiques sur divers sujets de développement. La revue vise donc à :

- faciliter la communication entre chercheurs, décideurs, et toute la communauté scientifique ;
- assurer la diffusion et la valorisation des résultats de recherches effectuées par les scientifiques, les laboratoires de recherche, les doctorants, etc., au profit des décideurs et communautés ;
- produire des publications de qualité, en vue d'une meilleure promotion de la recherche scientifique dans l'espace CAMES.

La « Revue ECD » publie tous types de travaux se rapportant aux différents domaines scientifiques notamment : sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement ... et à la restitution de travaux bien ciblés sur la recherche utilitaire pour mettre à la disposition des décideurs, des usagers divers et du public, des outils de compréhension et/ou d'aide à la décision.

Elle comporte plusieurs volumes que sont :

- Géographie et environnement ;
- Sociologie, Anthropologie et Philosophie ;
- Lettres, langues et communication ;
- Archéologie, Histoires, Arts et Civilisations.
- Psychologie et Science de l'Education

Chaque volume est publié en ligne avec un ISSN format papier et un ISSN électronique.

Le Comité de rédaction publie le présent appel à contributions pour les numéros 01 (décembre 2019) (format numérique) de cette revue. Les contributions sont attendues jusqu'au **06 octobre 2019**.

Les manuscrits sont envoyés exclusivement à l'adresse suivante : revue.escude@gmail.com

SOUMISSION DE MANUSCRITS

Les manuscrits doivent :

- ✓ être originaux ;
- ✓ ne pas être en cours de soumission pour une autre publication ;
- ✓ ne pas avoir été publié auparavant ;
- ✓ être écrits en français ou en anglais ;
- ✓ comporter 12 pages y compris les notes, la bibliographie, les annexes, les tableaux et graphiques;
- ✓ contenir obligatoirement un titre en anglais pour les articles écrits en français et vice versa;
- ✓ respecter la méthode de présentation IMRED et contenir un résumé en français et en anglais de 10 à 20 lignes ;
- ✓ être envoyés en version électronique à l'adresse : revue.escude@gmail.com
- ✓ disposer de résumés en français et en anglais (avec titre traduit)

accompagnés de mots- clés (français et anglais, 7 au maximum) et de la classification JEL (5 références au maximum) éventuellement.

Les manuscrits numériques au format A4 doivent être envoyés au format .doc (97/2003) ou .rtf. Le texte, en style normal, est justifié, sans retrait de paragraphe, sans césure, sans puce, sans saut de page. Il est composé en Time New Roman 10, espace simple. Les tableaux, graphiques, schémas et cartes mesurent au maximum 12 cm² et sont alignés sur le texte. Ils sont présentés, ainsi que les formules mathématiques, sous Word, éventuellement au format image, et ne sont pas scannés. Le titre de l'article, prénom et nom de l'auteur, titre, institution, adresses personnelle et professionnelle, adresse électronique sont mentionnés en début d'article. Les notes de bas de page sont numérotées par ordre croissant en chiffres arabes en times new roman normal 9. Dans le texte, les références d'auteurs doivent respecter les normes du CAMES ci-après détaillées. À leur première utilisation, les sigles et acronymes sont développés. La hiérarchie et le format des titres seront la suivante :

Titre de premier ordre : (1) **MAJUSCULE GRAS** justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) **Minuscule gras** justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) *Minuscule gras italique* justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

- Titres : toutes les sections doivent être numérotées, y compris l'introduction et la conclusion.
- Langue et conventions typographiques : Les auteurs respecteront les conventions typographiques usuelles de la langue dans laquelle ils rédigent (ponctuation, guillemets, accents, etc.). Si vous écrivez dans une langue qui n'est pas la vôtre, la publication est conditionnée par une relecture par un locuteur natif.
- Équations : pour les articles au format Word, générer les formules au moyen de l'éditeur d'équations de Word. Dans tous les cas, joindre un fichier PDF de l'article.

- Notes de bas de page : les notes de bas de page ne se réduiront pas à un appel de référence : elles sont réservées à des commentaires ou incises.
- Abréviations : Il est demandé aux auteurs de ne recourir à aucune abréviation qui ne soit pas explicitée à sa première occurrence.
- Les Figures, Tableaux et Photos doivent être intégrés dans le corps du texte (les scanner le cas échéant) à l'endroit le plus approprié et en mode aligné sur le texte. Il faudra fournir des documents originaux ou des tirages photos d'une bonne résolution. Les appels des Figures et Tableaux dans le texte sont écrits en toutes lettres, (exemple, Figure 1, Tableau 2). Les légendes accompagnant ces illustrations doivent être placées en dessous pour une Figure, et pour un Tableau au-dessus.
- Références : Indiquer spécifiquement les références internes au document.
- Autorisations : L'auteur doit s'assurer qu'il dispose des droits de reproduction pour les illustrations/tableaux, figures, ou autres éléments qui ont déjà été publiés ailleurs ; il doit faire mention de l'autorisation de reproduction du titulaire du droit d'auteur.
- Remerciements : les remerciements de personnes, organismes, projets ou autres doivent faire l'objet d'une sous-section non numérotée en fin d'article (avant les références).
- A la fin de l'article : les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs en suivant le style Harvard International. Toute bibliographie non conforme aux normes devra être reprise par les auteurs et risquera de contribuer à retarder le délai de parution de l'article.
- Les auteurs doivent attester du non soumission de l'article à une autre revue de langue française ou autre, par le biais de l'adresse de la revue.

- Les auteurs doivent déclarer les éventuels liens ou conflits d'intérêts en lien avec le texte.

Le comité de rédaction peut être amené à faire des modifications de forme mineures avant l'impression.

Toute étude portant sur un groupe de patients doit suivre les principes exprimés dans la déclaration d'Helsinki.

Après acceptation de leur article, les auteurs doivent en préparer la version finale conformément aux recommandations ci-dessus. Pour toute question technique, merci de contacter le secrétariat de rédaction par écrit à l'adresse email : revue.escude@gmail.com.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES ARTICLES

Chaque article reçu est évalué selon le processus d'évaluation par les pairs. Ces derniers sont identifiés parmi les experts au niveau national ou international. La publication ou non d'un article est fonction de la décision du comité de rédaction suite à son expertise par les pairs.

SOUSSION DE NUMÉROS THÉMATIQUES

Les ouvrages thématiques peuvent être édités en lien avec un colloque ou *ad hoc*. Ils sont publiés sous la responsabilité scientifique d'un(e) ou plusieurs responsables scientifiques. Ils ne sont publiés qu'à partir d'un appel à contributions. Les articles sont présélectionnés par le/la ou les éditeurs scientifiques. Ils sont évalués suivant la procédure habituelle, éventuellement adaptée si les articles ont été présélectionnés de façon anonyme dans le cadre d'un colloque. La rédaction de la revue procède à une évaluation globale du volume avant l'acceptation finale de sa publication.

CONTRIBUTION DES AUTEURS

La revue ECD est libre d'accès, mais elle n'est pas gratuite vu les nombreuses charges auxquelles doit faire face le Comité de rédaction. Pour ce faire, une contribution forfaitaire de 75.000 FCFA, soit 115 euros est exigée pour tout article accepté, et ce avant la publication de l'article.

EXTRAIT DES NORMES D'EDITION DES REVUES DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DANS LE SYSTEME CAMES (NORCAMES/LSH)

Adopté par le CTS/LSH, le 18 juillet 2016 à Bamako, 38^{ème} session des CCI

Les organes de publications scientifiques concernées par les présentes dispositions pour la normalisation et la reconnaissance des revues sont ceux qui relèvent des spécialités et des domaines de lettres et sciences humaines. Dans l'esprit de la *Charte de Lomé sur la gouvernance des organes de publication scientifique en Afrique*, adoptée par les éditeurs de revues de l'espace CAMES, le 03 juin 2015, les dispositions qui suivent, règlementent les profils éditoriaux des revues de lettres et sciences humaines, harmonisent les normes scientifiques et éthiques de leur édition.

1. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines
 - 1.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant elles, sont fixées par chaque revue.
 - 1.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article relève d'une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.
 - 1.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :
 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre,

Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- 1.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- 1.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :
 - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

- 1.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- 1.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

- 1.8. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Bibliographie

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

Titres	Pages
<i>GEOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT</i>	21
<i>EICHHORNIA CRASSIPES, la Jacinthe d'eau : UN TRESOR POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL AU BENIN</i> Elvis Ayodélé ADJIBODOU, Francine Sophiatou ABIOLA, Camel LAGNIKA, AssiongbonTÊKO-AGBO, Latifou LAGNIKA	22
CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEMANDE DE LOGEMENT EN MILIEU URBAIN : CAS D'ABOMEY-CALAVI AU SUD-OUEST DU BENIN Toundé Roméo Gislain KADJEBIN	37
POTENTIELS DISPONIBLES EN ENERGIES RENOUVELABLES EN REPUBLIQUE DU BENIN Abdel N. TCHASSAMA SOULE, B. I. Hervé CHABI & Placide F.G.A.CLEDJO	66
EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CULTURE DE L'ARACHIDE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZOGBA (COMMUNE DE COVE) AU SUD DU BENIN Judith Eric Georges YETONGNON	93
BASIC SANITATION PROBLEMATICS OF TOKPA-ZOUNGO MARKET WITHIN THE DISTRICT OF ABOMEY-CALAVI Thierry Hervé Setondji Nicéphore AZONHE	119

<i>SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE</i>	139
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF EN MILIEU ARTISAN A GODOMEY ET ABOMEY-CALAVI : ENTRE MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES, ENJEUX SOCIAUX ET STRATEGIES D'ACTEURS. Clément Chabi WOROU	140
PERCEPTIONS DES PRODUCTEURS SUR LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE RENDEMENT DU RIZ ET DU MAÏS DANS LA COMMUNE DE ZE (SUD BENIN) Jules TOFFODJI , Blaise DONOU , Oscar TEKA	164
PROTECTION SOCIALE, ENJEUX DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA RESILIENCE A KARIMAMA Emmanuel Guy EDOUN et Roch MONGBO	196
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL A PARAKOU AU NORD-BENIN Comlan Julien HADONOU, Clarisse TAMA-IMOROU, Cather NANSOUNON, Abdou Nafiou EL HADJ, Zakari BOYI	196
LA THEORIE ROUSSEAUISTE DE L'EDUCATION : UNE CACOPHONIE ? Adotévi Romuald AKUESON	225
<i>LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATIONS</i>	247
COUNTER-CROSS ANALYSIS OF THE CONCEPT OF LOVE IN ANTHONY BURGESS' MAN OF NAZARETH	248

AND THE WANTING SEED Alexis Hergie SEGUEDEME	
LA METAPHORE DU GENRE FEMININ DANS LES PARLERS GBE: ETUDE SOCIOTERMINOLOGIQUE THE METAPHOR OF THE FEMALE GENDER IN THE GBE LANGUAGES: SOCIOTERMINOLOGIC STUDY Charles Dossou LIGAN	273
<i>PSYCHOLOGIE ET SCIENCE DE L'EDUCATION</i>	292
ÉDUCATION, CULTURE ET CITOYENNETE : POUR UNE ETHIQUE DE LA RECONNAISSANCE Wendlassida Serge Denis SAMANDOULGOU et Nowenkûum Désiré POUSSOGHO	293
ROLE ET IMPORTANCE DE L'EDUCATION DANS LA CONSTRUCTION SOCIALE ET MORALE DU CITOYEN Barnabé DENON	303
L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU PRÉSCOLAIRE AU SÉNÉGAL : FAIRE DE LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE UN LEVIER DE TRANSFORMATION POSITIVE Zacharia W. TIEMTORÉ	316
EDUQUER ET FORMER DES JEUNES FILLES AU LEADERSHIP VISIONNAIRE : GAGE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AUTO-PRISE EN CHARGE Florentine HOUEDENOU	335

GEOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEMANDE DE LOGEMENT EN MILIEU URBAIN : CAS D'ABOMEY-CALAVI AU SUD-OUEST DU BENIN

DEMOGRAPHIC GROWTH AND DEMAND FOR URBAN HOUSING: CASE OF ABOMEY-CALAVI SOUTHWEST OF BENIN

Toundé Roméo Gislain KADJEBIN, *Enseignant-chercheur, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin), Email : kadjegbinr@yahoo.com.*

Résumé

Aujourd'hui, il est permis de constater une croissance démographique galopante à Abomey-Calavi et une forte augmentation à la demande de logement donnant lieu à une poussée de construction et d'achat de parcelle a priori dans des zones cibles. L'étude vise à contribuer à une meilleure connaissance de la croissance démographique en lien avec la demande de logement dans la commune d'Abomey-Calavi.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées sur la base d'un échantillon de 456 personnes. L'approche méthodologique adoptée est celle de la recherche documentaire, la collecte des données sur le terrain. Ces méthodes ont permis de collecter des données qui ont été traitées et analysées à l'aide du modèle SWOT.

La demande de logement a transformé les terres rurales, dominée par l'agriculture familiale, en terrain de construction de logement. Cette demande de logement s'intensifie avec l'extension et la croissance démographique. Les constructions faites d'habitation de toutes sortes s'observent dans la commune. Parmi elles, plus de 60 % de ces bâtiments sont des logements locatifs mis à la disposition de la population. Sur ce, près de 78 % des ménages locataires ont le souci de vivre dans de

meilleures conditions. La commune d'Abomey- Calavi a une forte attraction, ce qui fait d'elle une cité dortoir. Plus de 62 % des résidents viennent de Cotonou et de ces environs. Au regard de cette situation, il s'avère nécessaire que l'Etat prenne des dispositions visant à faire du marché de logement et la vente des parcelles, une filière organisée. Il urge à cet effet, la création d'une agence immobilière sociale destinée à établir un équilibre entre l'offre et la demande de logement.

Mots clés : Abomey- Calavi, Croissance démographique, Demande de logement, milieu urbain.

Abstract

Today, it is allowed to note a galloping demographic growth to Abomey-Calavi and a strong increase to the demand of lodging leading a priori to a thrust of construction and purchase of parcel in zones targets. The survey aims to contribute to a better knowledge of the demographic growth in tie with the demand of lodging in the township of Abomey-Calavi.

The investigations of land have been achieved on the basis of the sample of 456 people. The adopted methodological gait is the one of the documentary research, the collection of the data on the land. It is methods permitted to collect the data about that have been treated and analyzed by SWOT's model. The demand of lodging transformed the farming earths, dominated by the domestic agriculture, in land of lodging construction. This demand of lodging intensifies with the extension and the demographic growth. The constructions made of dwelling of all sorts observe themselves in the township. Among them, more than 60 % of these buildings are rental lodgings placed at the disposal. On that, close to 78 % of the households tenants have the worry to live in better conditions. The township of Abomey-Calavi has a strong attraction, what makes of her a city dormitory. More 62 % of them reside come from Cotonou Sand about.

To the look of this situation, he/it proves to be necessary that the state takes arrangements aiming to make the market of lodging and the sale of the

parcels, an organized path. Him urge to this effect, the creation of an agency real estate social destiny to establish a balance between the offer and the demand of lodging.

Keywords: Abomey-Calavi, demographic Growth, Demand of lodging, urban middle

1. Introduction

L'observation du peuplement aussi bien des pays développés que des pays en développement, fait remarquer une concentration très poussée des populations dans les centres urbains. L'intensité de cette concentration varie d'une région à une autre. Ainsi, en Afrique, le taux de croissance de la population urbaine est de 3,97 % contre 0,34 % pour l'Europe. Selon Moriconi-Ebrard, (1993, p 31) cité par P. Bocquier(2003, p 3), le nombre de citadins des pays en voie de développement a dépassé celui des pays développés en 1973, et l'écart ne cesse de se creuser. Ces constats sont renforcés par R. B. Lester (2003, p 26) qui affirme : "Nous vivons dans un monde qui s'urbanise. C'est la tendance démographique dominante de notre époque. Plus de la moitié d'entre nous vivront en ville en 2017. A ce faible accroissement de l'urbanisation des pays développés, s'oppose une croissance très élevée de ce phénomène dans le monde en développement. Selon J.D. Geslin (2003, p 5), la population urbaine des pays les moins développés passera de 1,9 milliards en 2000 à 3,9 milliards en 2030. Les villes (notamment les capitales économiques et/ou politiques) des pays du tiers monde connaissent actuellement un accroissement moyen annuel de plus de 4 % de leur population.

Cette dynamique de peuplement des villes s'expliquerait par le double effet d'une croissance démographique (accroissement naturel) et d'un exode rural (migration) observés au sein de celle-ci. Des études ont pu montrer qu'en Afrique en général, environ, 60 % de la croissance des villes s'explique par l'exode rural et seulement 40 % par l'accroissement naturel de la population (A. Savané, 1990, p 6).

Selon les estimations des Nations Unies (2005), il y aurait près de 1 milliard de pauvres dans le monde, dont plus de 750 millions en zone urbaine, sans logements, ni services de base adéquats. En Afrique subsaharienne, 60 % des unités de logement urbain sont des structures temporaires et la moitié environ n'est pas conforme aux codes de construction. C'était déjà pour pallier ce phénomène notamment dans le tiers monde qu'à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est tenue à Vancouver en juin 1976, il a été décidé d'accorder plus d'attention à la question de l'habitat. Stratégiquement, la Conférence suggérait aux gouvernants de mettre l'accent sur l'amélioration des bidonvilles, plutôt que leur démolition, sur l'aménagement de logement à vendre et à louer, ainsi que sur la construction de logements publics pour les économies faibles (S. Kobiané, 1998, p 9). Une évaluation du suivi des recommandations d'habitat faite auprès de 17 pays en développement dans les années quatre-vingt, révèle que les logements publics ont été soit construits en nombre limités, parce qu'ils étaient fortement subventionnés, soit, dans le cas contraire peu accessibles aux plus démunis parce qu'ils étaient trop chers.

La ville d'Abomey-Calavi, à l'instar des autres villes des pays en développement, a connu en peu de temps une croissance démographique très élevée. On peut observer que de 60786 habitants en 1979, la population d'Abomey-Calavi est passée à 126507 habitants en 1992 puis à 655765 habitants en 2013, soit un accroissement moyen annuel de 7,58 % entre 1992-2013 et de 2,2 % entre 1992-2002 (INSAE, 2013, p 12). Une telle croissance de la ville engendre une pression démographique qui accroît les problèmes de la ville à savoir la saturation des systèmes d'éducation, de santé, d'assainissement, de logement, des transports et des communications. Elle met en danger les systèmes politiques de gestion urbaine et occasionne divers problèmes sociaux et environnementaux. En effet, de par son importance économique, justifiée par la présence de l'université d'Abomey-Calavi et proche de la ville de Cotonou, où sont implantés un très grand nombre d'entreprises commerciales et la plupart des services

administratifs, Abomey-Calavi est perçue comme une cité dortoir. Il attire beaucoup de jeunes en quête de travail, et d'expatriés qui viennent dans l'intention d'y mener des activités génératrices de revenu. Au nombre de ces individus, s'ajoutent les fonctionnaires, les étudiants et autres personnes travaillant pour les entreprises. Ainsi, le manque de politique de logement et l'inadéquation entre le taux de croissance des unités d'habitations et celui de la population a engendré des situations qui ne font qu'aggraver les conditions de vie des populations urbaines. Tous ces différents constats ont amené au choix du thème de cet article.

2. CADRAGE METHODOLOGIQUE

2.1. Présentation du cadre géographique de l'étude

La commune d'Abomey-Calavi, située dans la partie Sud de la République du Bénin et du département de l'Atlantique, est comprise entre 6°19'20'' et 6°42'51'' de latitude nord et entre 2°11'45'' et 2°25'15'' de longitude est. Elle est limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sô-Ava et de Cotonou, et à l'Ouest par la commune de Tori- Bossito et de Ouidah. Elle couvre une superficie d'environ 650 km² (INSAE, 2015, p 27). Sur le plan administratif, la commune compte soixante-dix (70) villages et quartiers de ville dirigés par des chefs de villages ou de quartiers de ville et répartis sur neuf (09) arrondissements que sont : Abomey-Calavi, Godomey, Akassato, Zinvié, Ouèdo, Togba, Hèvié, Kpanroun et Glo-Djigbé (Mairie d'Abomey-Calavi, 2010, p 14).

La figure 1 présente la situation géographique et administrative de la Commune d'Abomey-Calavi.

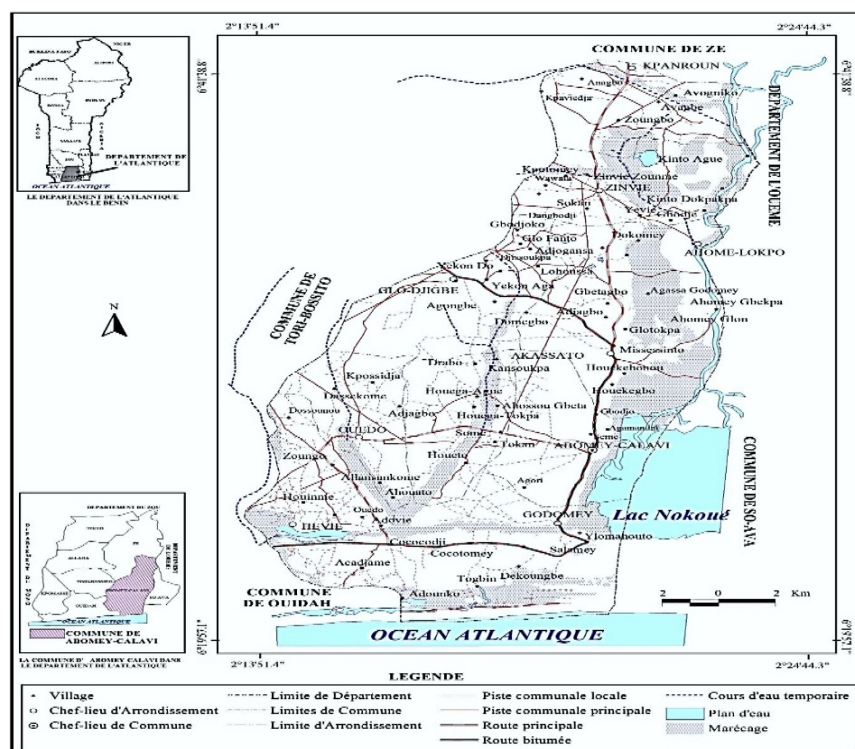


Figure 1: Situation géographique et subdivisions administratives de la Commune d'Abomey- Calavi

2.2. Méthodologie

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude s'articule autour de certaines données. En effet, les données utilisées sont entre autres les données relatives aux aspects physiques du milieu (relief, climat et hydrographie, sol, végétation) qui sont favorables à la croissance démographique. Les données démographiques collectées à l'INSAE de 1979 à 2013 et qui ont permis d'apprécier la dynamique de la population et

leurs apports à la croissance de la population et à la demande de logement dans le secteur d'étude. Par ailleurs, les techniques mises en œuvre comme la méthode des itinéraires a permis d'identifier les principaux acteurs et personnes ressources ; les échanges sur le terrain avec les acteurs impliqués ont permis de mieux appréhender les problèmes liés aux demandes de logement dans la commune d'Abomey-Calavi. Ces échanges directs sur le terrain ont été faits à partir d'une démarche exploratoire des composantes démographiques du milieu. L'entretien individuel a eu lieu avec les autorités à divers niveaux et pouvant fournir des informations relatives à la présente recherche ; la Méthode Active de Recherche Participative (MARPP) a permis d'être en contact avec les réalités quotidiennes des personnes retenues pour l'enquête et de collecter les informations relatives aux objectifs fixés. Elle est appuyée par les entretiens semi directs, les interviews directes qui ont permis de confronter et de compléter les informations collectées à base des questionnaires.

Les outils utilisés pour la collecte des données sont entre autres les guides d'entretiens, les questionnaires. le guide d'entretien a été utilisé pour apprécier le niveau de connaissance ou de compréhension des populations sur la dynamique urbaine à Abomey-Calavi d'une part et les perceptions de ces populations face aux transactions foncières effectuées dans la Commune et leurs corollaires d'autre part.

Les questionnaires quant à eux sont adressés directement aux acteurs impliqués dans la gestion urbaine au Bénin en général et de la Commune d'Abomey-Calavi en particulier et à quelques ménages. Une grille d'observation a été utilisée pour la collecte des informations par observation directe en milieu réel sur les conditions de vie, d'hygiène, d'assainissement des populations et des marques péremptoires des litiges domaniaux dues aux mutations foncières. De même, certains matériels utilisés dans le cadre de cette étude sont un appareil photo numérique pour la prise de vues au fin d'illustrations ; un bloc-notes pour la prise des informations complémentaires utiles. Les données collectées ont été dépouillées, classées, regroupées et présentées sous forme de tableaux et de

figures. Ensuite, il a été procédé à l'analyse et à la synthèse des données recueillies au niveau de ces différentes structures. Ainsi, les informations recueillies auprès de ces institutions sont traitées par les logiciels Word 2010 pour les textes, Excel 2010 pour les tableaux et figures, Arc-view 3.2 pour les courbes et les cartes. Il a été également utilisé le modèle SWOT pour l'analyse des données collectées sur le terrain.

2.3. Echantillonnage

2.3.1. Critères du choix des personnes retenues pour l'enquête

Le choix des personnes interrogées est fait suivant les critères ci-après :

- la disponibilité à être enquêté ;
- la capacité à fournir des informations sur les problèmes liés à la dynamique démographique et à la demande de logement ;
- habiter un quartier reconnu par les autorités comme étant une localité où la demande de logement est plus élevée ;
- la responsabilité des ménages et résider dans la commune d'Abomey-Calavi depuis au moins deux (02) ans.

2.3.2. Détermination de la taille de l'échantillon

L'échantillonnage a été effectué suivant la méthode de choix raisonné basé sur le caractère représentatif pour la taille. Le principe de choix raisonné a permis de sélectionner des personnes retenues pour l'enquête et a permis d'identifier des personnes ou groupes de personnes directement impliqués dans la gestion urbaine et de la demande de logement afin d'apprécier leur niveau de compréhension et le degré de leur implication. Ce choix raisonné a permis de choisir quatre (04) arrondissements parmi les neuf (09) que compte la commune d'Abomey-Calavi soit un pourcentage de 44,44 %. La formule de D. Schwartz (1995, p62) a été utilisée pour la détermination de la taille de l'échantillon:

$$N = Z\alpha^2 \cdot PQ / d^2$$

Avec :

N = taille de l'échantillon par quartier de ville

Z α = écart fixé à un degré de confiance de 95 %

P = nombre de ménage de la commune/nombre de ménage du secteur d'étude

d = marge d'erreur qui est égale à 5 %

Le tableau I présente la répartition des personnes retenues pour l'enquête.

Tableau I: Effectif des personnes retenues pour l'enquête

Arrondissements Acteurs impliqués	Abomey- Calavi	Godomey	Hévié	Akassato	Total
Locataires de chambres	180	80	45	50	355
Propriétaires terrien	25	20	15	15	75
Autorités communales chargées de l'urbanisme	05	04	02	02	13
Chefs quartiers	07	05	03	03	18
Populations	30	20	15	20	85
Total	247	129	80	90	146
%	45,24	23,62	14,65	16,48	100

Source : Enquêtes de terrain, Septembre 2017

Le tableau II montre que 692 ont été considérées par catégorie dans le secteur d'étude. Ces personnes ressources sont des acteurs impliqués directement et indirectement dans la gestion urbaine et le logement dans la commune d'Abomey-Calavi. Ainsi, au total, 692 personnes ont été retenues pour l'enquête sur les 14508 qui correspondent à l'effectif total identifié. L'effectif retenu pour l'enquête est compris entre 1,55 % et 37,50 % dans le

groupe cible.

2.4. Résultats

2.4.1. Déterminants de la croissance démographique et de la demande de logement

2.4.1.1. Milieu physique

2.4.1.1.1. Relief et Sol

La commune d'Abomey-Calavi a un relief peu accidenté caractérisé par une bande sablonneuse avec des cordons littoraux, un plateau de terre de barre et des dépressions et marécages. En ce qui concerne le sol, la plus grande partie du territoire de la commune d'Abomey-Calavi est constituée de sols ferrugineux tropicaux et de sol sablonneux peu favorable à la construction des habitats à l'installation des étrangers (S. Gbéhî, 2000, p 21). Ce qui entraîne l'augmentation de la taille de la population.

2.4.1.1.2. Climat

La commune d'Abomey-Calavi bénéficie des conditions identiques à l'ensemble des localités de la région subéquatoriale. Selon les statistiques de l'ASECNA (2001, p 8), la commune est caractérisée par deux saisons sèches avec absence ou insuffisance de pluie. Les précipitations sont inférieures à 40 mm. De même, on observe deux saisons pluvieuses au cours desquelles la moyenne mensuelle dépasse 170 mm. Compte tenu de la clémence du climat, plusieurs étrangers y profitent pour s'installer et pratiquer les activités agricoles. Ces deux éléments constituent un atout naturel favorable aux demandes de logement et à la croissance démographique.

2.4.1.1.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de deux plans d'eau que sont le lac Nokoué et la lagune de Ganvié. Par ailleurs, la commune dispose d'une façade maritime juxtaposée à la lagune de Ganvié, des marais, des ruisseaux et des marécages (Mairie d'Abomey-Calavi, 2013, p 6). Tout cela lui offre des potentialités touristiques et surtout les activités de

la pêche, les activités commerciales pour les étrangers. Ce qui favorise une augmentation de la population et de la demande de logement.

2.4.1.2. Caractéristiques démographiques

La commune d'Abomey-Calavi a connu une forte croissance démographique depuis plus d'une vingtaine d'années. Il est donc nécessaire de caractériser l'évolution démographique de cette ville.

La figure 2 présente la répartition de la population dans les neuf arrondissements de la commune d'Abomey-Calavi.

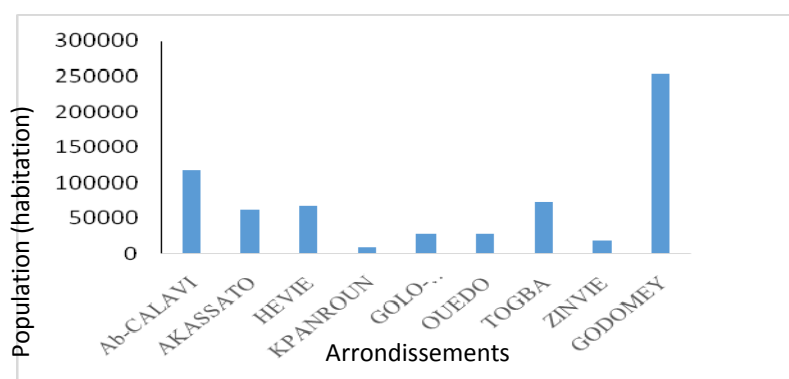


Figure 2 : Répartition de la population dans les neuf arrondissements de la commune d'Abomey-Calavi

Source : Traitement des données de l'INSAE, janvier 2018

L'analyse de la figure 2 montre que la population de la commune d'Abomey-Calavi a connu une évolution progressive au cours des années de 1979 à 2013. En effet, 67,71 % de cette population est concentrée dans les centres urbains que sont essentiellement : Godomey, Togba et Abomey-Calavi, et 32,29 % dans les arrondissements ruraux. L'arrondissement de Godomey concentre à lui seul près de la moitié (38,59 %) de la population de toute la commune. En revanche, les arrondissements de Kpanroun (1,47%), Zinvie (2,77%), sont les moins peuplés. Cette croissance démographique supérieure à la moyenne nationale est due en partie à la proximité de la commune avec la ville de Cotonou qui n'arrive plus à

contenir sa population en forte croissance. Cette dernière se déverse alors à Abomey-Calavi qui passe pour être la commune « dortoir » par excellence des populations de Cotonou.

2.4.1.3. Urbanisation et cadre de vie

L'urbanisation de la commune d'Abomey-Calavi est très rapide et influencée en grande partie par la ville de Cotonou dont le potentiel foncier a drastiquement diminué et en raison des mauvaises conditions de vie des populations liées aux inondations cycliques. Abomey-Calavi devient ainsi une zone d'extension de Cotonou.

Plusieurs plans et réalisations (des maisons à étage, et de simples maisons) ont favorisé cette urbanisation galopante de la commune. Entre autres, on peut citer: le "plan d'aménagement de référence d'Abomey-Calavi" et le plan d'aménagement de "Grand Cotonou" (M. Zannou, 2006, p 26). Il convient de mentionner aussi l'existence des plans spécifiques : le plan d'urbanisation de Godomey, les plans d'urbanisation de l'arrondissement d'Abomey-Calavi, le Plan de lotissement ex contrat Djinadou, le Plan de lotissement de Zoca, le Plan de lotissement de Zopah, le Plan de restructuration de l'arrondissement de Godomey. Ces lotissements pour la plupart ont démarré mais Zinvié, Glodjigbé, ... ne connaissent pas encore une issue favorable. L'habitat est majoritairement de type populaire. Les rares quartiers entièrement viabilisés concentrent les villas : quartiers Zoca, Arconville et Zopah, les résidences de Ouèdo. Il s'agit d'opérations immobilières initiées par le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et des opérateurs privés, mais également par des individus ayant acquis des parcelles auprès des propriétaires terriens (MEHU, 2011, p 14). Dans les quartiers non lotis, les maisons et équipements sont construits de façon anarchique. On note également beaucoup de maisons en chantier qui restent inachevées ou inhabitées.

2.4.1.4. Habitat

L'urbanisation dans la commune d'Abomey-Calavi est caractérisée par la multiplicité des noyaux urbains marqués par la densité de la population, le

niveau d'équipements et de services. Sur la base de ces critères, deux centres urbains majeurs se dégagent : Godomey- Abomey-Calavi et Akassato. Il faut également y ajouter Hevié et Togba qui sont en pleine mutation, dont le niveau d'équipement leur permet d'acquérir le statut de noyau urbain. L'habitat est de type moderne, les lotissements dans les arrondissements de Godomey et de Calavi Centre. Dans le reste de la commune, les habitats sont de type traditionnel et en matériaux précaires (mur surtout) avec des cours communes, parfois sans voie ou espace pour la circulation.

2.4.2. Manifestations de la demande de logements

L'observation de la location des logements, tel qu'il existe et les facteurs qui fondent son existence, permettent d'apprécier la qualité de la vie qu'ils offrent aux ménages locataires. Pour ce, il importe de faire des analyses sur les raisons évoquées par les locataires et les dispositions prises pour une amélioration de leur condition de vie afin d'analyser les manifestations. La différence entre l'offre et la demande a entraîné certaines conséquences dans la ville d'Abomey-Calavi.

2.4.2.1. Raisons du choix des locataires et des dispositions prises pour l'amélioration de leur condition de vie

Un sondage dans les villes en forte concentration (Godomey, Abomey-Calavi, Akassato, Togba, etc.) révèle plusieurs raisons évoquées par les locataires pour le choix des logements et les localités souhaitées sont diverses. La figure 3 présente les résultats en pourcentage des personnes retenues.

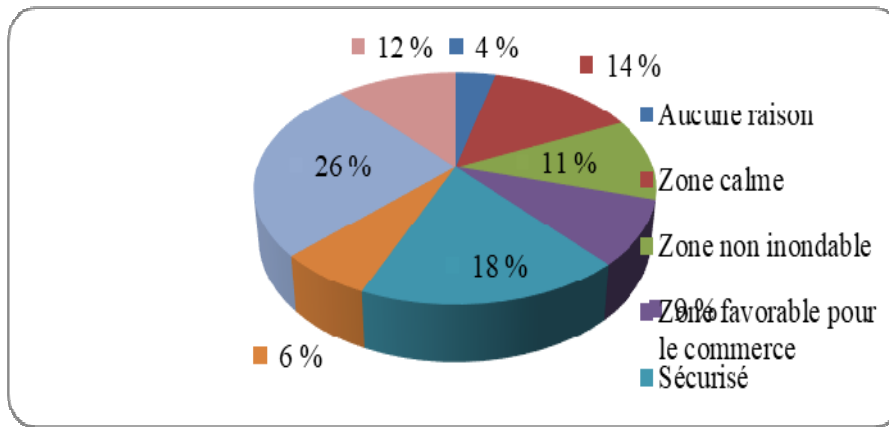


Figure 3 :Répartition de l'aspiration des locataires pour le choix des logements et des localités dirigées

Source : Résultat d'enquête de terrain, Janvier 2018

De l'analyse de la figure 3, il ressort que les locataires qui ne comptent pas changer de logements et qui n'ont aucun plan de changement du statut de locataire représente 16 % ; Ceux qui veulent changer de logement dans deux ans sont en moyenne de 27 %. 20 % des locataires retenus pour l'enquête pensent acquérir une parcelle dans 2 à 5 ans et ceux qui ont déjà payé une parcelle et sont en construction représente 37 % de l'effectif total des personnes interrogées. Cela explique les vastes chantiers de construction en cours dans les zones de Golo-djigbe, Ouèdo, Hévié et dans d'autres localités des centres urbains.

2.4.2.2. Dispositions prises par les locataires pour l'amélioration de leur condition de logement

Plusieurs options s'offrent aux locataires pour améliorer leur état de logement : changer de logement, acquérir un terrain, bâtir un terrain que l'on possède déjà, trouver un habitat économique, trouver un logement disposant de sanitaire et autres, etc. Aucune de ces dispositions ne semble être dominante. La figure 4 illustre la proportion des dispositions prises par les locataires pour améliorer leur condition de vie.

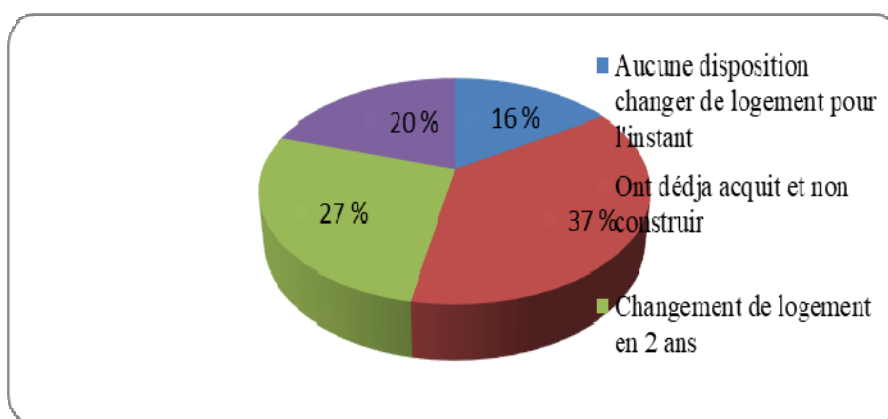


Figure 4 : Répartition en pourcentage des mesures prises par les locataires pour l'amélioration de leur condition de vie

Source : Résultat d'enquête de terrain, Janvier 2018

De l'analyse de la figure 4, les locataires qui ne comptent pas changer de logements et qu'ils n'ont encore aucun plan de changement du statut de locataire représentent 16 % ; Ceux qui veulent changer de logement dans deux ans sont en moyenne de 27 %. 20 % des locataires retenus pour l'enquête pensent acquérir une parcelle dans 2 à 5 ans et ceux qui ont déjà payé une parcelle et sont en construction représentent 37 % de l'effectif total des personnes retenues pour l'enquête. Ceci explique l'augmentation de la population dans les zones de Golo-Djigbé, Ouèdo, Hevié et dans bien d'autres localités dans les centres urbains.

2.4.2.3. Dynamique des constructions

La croissance urbaine constitue un marché pour les propriétaires disposant un terrain et une menace pour les demandeurs. Elle constitue une opportunité du fait de l'augmentation des besoins urbains en ville. Dans la commune d'Abomey-Calavi, elle constitue une menace plus qu'une opportunité, à cause de l'urbanisation rapide des terres agricoles et des problèmes liés à la proximité des constructions. Au fur et à mesure que la population augmente de 307745 habitants (INSAE, 2002, p 11) à 655965 habitants (INSAE, 2013, p 12), la demande de logements est aussi

abondante. Les périphéries d'Abomey-Calavi sont aussi impliquées dans la situation. La dynamique de construction dans certains quartiers (Akassato, Golo-Djigbé, Togba, Hèvié, Ouèdo, etc.) de la ville est remarquable. C'est un indicateur impressionnant de l'urbanisation dans ces zones. Il est rare de voir dans les quartiers de Godomey, d'Abomey-Calavi et d'Akassato un chantier qui est destiné à la location et qui est resté inachevé. Dans ces localités, la demande dépasse largement l'offre des logements. Les demandeurs se pressent pour voir le propriétaire et payent une avance afin de vite achever la construction, ou d'autres préfèrent l'intégrer malgré qu'il soit inachevé. La photo 1 est l'un des exemples.



Photo 1 : Vue partielle d'un logement locatif non achevé et habité à Calavi

Prise de vue : Kadjegbin Roméo, août 2018

La photo 1, présente un logement locatif en cours de construction dont la chambre située au fond est déjà habitée par un locataire. La présence des briques, du tôle et l'état du mur de la maison avec sans clôture montre que la maison est en chantier. Cette photo1 explique clairement que le besoin est pressant. Mais à d'autres endroits, les constructions locatives sont en chantier avec de nouveaux modèles. La photo 2 est une illustration.



Photo 2 : Vue partielle d'un logement locatif de type moderne en chantier
Prise de vue : Kadjegbin Roméo, août 2018

La photo 2 montre un logement locatif en chantier à Calavi. Ce logement est une villa en construction mais déjà habité par un locataire. La clôture, le toit et ainsi que quelques travaux de finition reste à faire. Ce qui montre qu'il est toujours en chantier. A Godomey, Calavi, Akassato et dans bien d'autres arrondissements, on dénombre beaucoup de chantier en construction à louer qui restent encore inachevés mais déjà habités. Ces logements locatifs varient en fonction de leur coût.

2.4.2.4. Coût des logements locatifs

Au regard de la définition de logement et des prix des locations, il s'affirme que ces logements dits locatifs deviennent, de plus en plus chers par rapport à leur coût il y a dix ans. Les loyers varient entre 5.000 et 80.000 FCFA. Les maisons dont les loyers varient entre 10.000 et 35000 FCFA sont les plus nombreuses que celle dont les loyers varient entre 40.000 et 80.000 FCFA. Le prix fixe pour le loyer mensuel d'une maison varie selon les quartiers et les arrondissements. Dans les arrondissements de Godomey et d'Abomey-Calavi, le prix de l'entrée couché ordinaire est compris entre 10000-13000 FCFA, le semi-sanitaire est compris entre 12000-15000 FCFA et le sanitaire entre 15000-20000 FCFA.

Quant aux chambres salons, l'ordinaire est compris entre 15000-17000

FCFA, le semi-sanitaire est compris entre 18000-25000 FCFA et le sanitaire entre 20000-35000 FCFA.

Ainsi, pour les deux chambres salons, l'ordinaire est compris entre 20000-25000 FCFA, le semi-sanitaire est compris entre 25000-30000 FCFA et le sanitaire entre 30000-65000 FCFA. De même, pour les trois chambres salons, le prix de l'ordinaire est compris entre 35000-45000 FCFA, le semi-sanitaire est compris entre 45000-60000 FCFA et le sanitaire entre 60000-80000 FCFA. Ce sont des localités qui regorgent beaucoup plus des bâtiments de tous modèles, réfectionnés avec des espaces très aérés et considérés comme des zones calmes. L'architecture présente dans cette zone est moderne et bien équipée pour la majorité. On y retrouve dans ces localités, plus de fonctionnaires administratifs et des hauts cadres.

Dans les arrondissements ruraux comme Hèvié et Togba, le prix de l'entrée couché ordinaire est compris entre 5000-10000 F CFA, le semi-sanitaire est compris entre 10000-12000 FCFA et le sanitaire entre 12000-18000 FCFA. Quant aux chambres salons, le prix de l'ordinaire est compris entre 10000-15000 F CFA, le semi-sanitaire est compris entre 15000-20000 FCFA et le sanitaire entre 20000-25000 FCFA. Ainsi, pour les deux chambres salons, le prix de l'ordinaire est compris entre 20000-25000 FCFA, le semi-sanitaire est compris entre 25000-30000 FCFA et le sanitaire entre 30000-50000 FCFA.

2.4.2.5. Acteurs intervenant dans la demande de logement

Les acteurs intervenants dans la gestion du logement, excepté les propriétaires de maisons et les demandeurs de logement dans la ville d'Abomey-Calavi sont les agents immobiliers et les notaires.

2.4.2.6. Agents immobiliers

Le marché immobilier à Abomey-Calavi est animé par les agents immobiliers formels et informels communément appelés « démarcheurs ».

Les résultats de l'enquête de terrain ont relevé que sur les dix (10) agents immobiliers interrogés, très peu sont des agents immobiliers formels (30

%). Les agents immobiliers informels représentent 70 % de l'ensemble des personnes retenues pour l'enquête. Ces démarcheurs interrogés, sont souvent des hommes exerçant un métier auquel ils ne s'y adonnent plus en plein temps. Parmi ces démarcheurs, il y a ceux qui sont des cordonniers, des mécaniciens, des maçons, des dépanneurs, des artisans de tout genre. Les enquêtes de terrain ont montré que ces démarcheurs ont une large connaissance dans la ville et une certaine maîtrise de l'emplacement des logements mis en location et des parcelles à vendre. Le constat fait sur le terrain est que nulle part dans les quartiers d'étude, il n'y a pas de tableau d'affichage indiquant l'existence d'un terrain à vendre ou la présence d'un appartement à louer. La raison évoquée par les personnes retenues pour l'enquête pour ce qui concerne l'absence d'indicateur de l'existence du loyer, est qu'ils enregistrent au moins cinq (05) demandes de chambre à louer par semaine qu'ils doivent satisfaire. Parfois, même les demandeurs font les démarches eux-mêmes en voyant les propriétaires de maisons locatives ou des amis. Avant de montrer une chambre à louer quelle que soit la pièce à un client, ils demandent une somme dont le tarif est de 2000 FCFA comme frais de déplacement. Ils exigent, après le contrat conclut entre propriétaire et locataire, les frais d'un mois de loyer soit 10 % comme frais de commission.

2.4.2.7. Les notaires

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA, 2010) a publié les cas où l'intervention d'un notaire est obligatoire dans la vie économique. Suite à cette publication, 24 % seulement des propriétaires de logements locatifs dont 18 % résidant à l'extérieur ont pu confier la gestion de leurs biens à un notaire. Le but de leur intervention est d'assurer la rédaction correcte des actes et de vérifier l'identité des contractants. Sur l'ensemble des ménages locataires retenus pour l'enquête, environ 17 % de ces ménages sont gérés par un notaire pour plus de sécurité et de confiance.

2.4.2.8. Autres manifestations

Les autres manifestations de la demande de logement liées à la croissance

démographique ont trait essentiellement au nombre de personnes dans un ménage en location. A travers les sondages effectués sur le terrain, certains, surtout les ménages célibataires, pour 19,3 % n'ayant pas trouvés de chambre à louer préfère rester à côté d'un ami en attendant. 38 % des locataires n'ayant pas trouvés des logements désirés et étant dans le besoin se sentent obligés de louer des logements qui ne réunissent pas les conditions nécessaires. Et encore, 42,7 % parmi eux sont obligés de s'associer pour louer un logement à cause de leur revenu mensuel faible. Généralement, cette stratégie s'observe au niveau des étudiants, des conducteurs de taxi moto, des travailleurs spécialisés dans les services de restauration et les manœuvres, etc. La demande de logement malgré son importance dans la ville d'Abomey-Calavi n'est pas sans conséquences.

2.4.3. Conséquences liées à la demande de logement

La demande de logement a engendré des conséquences qui ont poussé 18 % des locataires retenus pour l'enquête à la recherche d'un terrain qui était déjà prévu et 23 % à la construction d'un terrain disponible qui a entraîné des problèmes liés à la non-conformité des règles du foncier.

2.4.3.1. Recherche d'un terrain à bâtir

L'acquisition d'un terrain à bâtir s'inscrit dans une démarche d'accession à la propriété foncière. Elle est réalisable grâce à l'épargne dont dispose l'acquéreur de parcelle. Pour les 18 %, il s'agit de se réserver un espace constructible sans se soucier de l'état du milieu (parfois un terrain instable ou en litige). 10 % des ménages ont ainsi une partie de leur épargne bloquée ; sous la forme d'une acquisition foncière durablement inutilisée. Une partie de l'espace communal se trouve ainsi inutilisée.

En ce que concernent les parcelles litigieuses, nombreux sont les acquéreurs (35 %) qui ont acheté des parcelles déjà payées par quelqu'un d'autre et qui aujourd'hui éprouvent des difficultés pour achever la construction. Près de 20 % de ces propriétaires, ne trouvant plus d'issue, sont obligés de porter l'affaire devant le paquet, qui prend énormément du temps. Ils finiront donc par abandonner la construction qui reste la plupart du temps inachevés. La photo 3 est un exemple de ces logements.



Photo 3 : Vue partielle d'une parcelle en litige à Akassato

Prise de vue :Kadjegbin Roméo, mars 2018

La photo 3 montre une parcelle en litige à Akassato. La parcelle est discutée par trois acquéreurs et est vendue par le même propriétaire. L'affaire est devant le tribunal de première instance de Cotonou actuellement.

2.4.3.2. Cherté des parcelles et instabilité du prix des terrains

La demande de logement dans la ville d'Abomey-Calavi n'est pas restée sans conséquences sur les futurs acquéreurs de parcelle. Plus il y a de demande de logement en location, plus le besoin d'acheter une parcelle se fait sentir. De ce fait, la cherté des parcelles et l'instabilité du prix des terrains deviennent de plus en plus inquiétantes.

2.4.3.2.1. Cherté des parcelles

A la périphérie d'Abomey-Calavi, le foncier a longtemps été majoritairement détenu par les chefs coutumiers, les chefs de famille. Mais, l'installation des infrastructures dans les années 1992 a permis de transférer au cours du temps la propriété aux citoyens. Cette évolution s'est répercutée sur la taille des parcelles vendues, en forte diminution, alors que le prix du m² évolue inversement. A Abomey-Calavi, le prix du terrain à bâtir dépend

de plusieurs facteurs : la proximité des quartiers centraux, la rareté des terrains dans les zones à forte croissance, la présence ou non de terrain dans les zones inondables, l'accessibilité du site, l'urgence des besoins du vendeur, etc. La vente d'un terrain se fait souvent pour un besoin urgent financièrement : un mariage, un enterrement, un voyage, etc. sont autant de raisons qui obligent le propriétaire à vendre rapidement son bien immobilier. Ainsi, le prix au mètre carré est fixé suivant l'accès et la viabilité de chaque zone urbaine (MEHU, 2011, p 33). L'acquisition d'un terrain n'avait absolument rien coûté pour les premiers occupants des quartiers. Des parcelles étaient acquises par des dons ou de modiques sommes (entre 20.000 et 80.000 FCFA dans les années 1980). Suite à une dévaluation du FCFA de 50 % en janvier 1994, dont la valeur s'établit désormais à 1 Euro pour 100 FCFA, les conséquences sur le marché immobilier ont été remarquables. Au fil des années, le prix des parcelles a considérablement évolué. Après les années 2000, Godomey, Abomey-Calavi se trouvant le long des axes principaux, les parcelles nues sont vendues entre 5 et 7 millions de FCFA tandis que le prix de celle bâtie oscille entre 10 et 20 millions de FCFA. Dans les localités comme Zopah, Zoca, Aconville et Zogbadjè, les parcelles bâties sont cédées à plus de 30 à 50 millions de FCFA voire plus. Certains propriétaires modestes (3 %) sont alors tentés de revendre leur bien. Pour les nouveaux acquéreurs, l'acquisition d'un terrain à bâtir n'est envisageable que dans des espaces néo-ruraux (Golo-Djigbé, Ouèdo, Hevié, etc.) (Mairie d'Abomey-Calavi, 2010, p 18).

2.4.3.2.2. Instabilité des prix des terrains

Il n'existe aucune statistique sur les prix des terrains et de l'immobilier qui soit étudiée à l'INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique). Les acteurs immobiliers rencontrés s'accordent à dire que le prix des terrains a beaucoup augmenté au cours de ces dix dernières années. Le prix élevé des rares terrains en vente, par rapport aux niveaux des revenus, est un frein à l'investissement immobilier pour les nouveaux demandeurs. Un terrain de taille courante (500 mètre carré) dans les quartiers phares d'Abomey-Calavi (Godomey, Centre-ville d'Abomey-Calavi, Zopah, Zoca, ...) est vendu à près de 20 millions de FCFA (40.000

FCFA par mètre carré). Dans les quartiers situés au centre de la ville (Akassato, Ouèdo, Hervié, Togba, etc.), le prix des terrains atteint 20.000 FCFA par mètre carré. En effet, il faut bien admettre que l'instabilité des prix des terrains est due au fait qu'il existe des acheteurs solvables capables de payer les parcelles à de tels prix. Cependant, 75 % des opérateurs du secteur, en particulier les « démarcheurs » qui interviennent indifféremment dans les secteurs informels et dans les structures organisées admettent actuellement une appréciation des prix qui se justifie par une forte demande des parcelles par les acquéreurs ; la recherche des zones phare et la proximité du centre-ville ; et le non-respect de règles foncières liées au logement. Nombreux sont les logements construits (35 %) qui ne répondent pas aux normes d'urbanisation. A cet effet, la Mairie d'Abomey-Calavi a pris des précautions que 65 % des propriétaires terriens ne respectent pas et ceci constitue un frein pour les demandeurs de logement. Il s'agit du permis de construire et du titre foncier.

2.4.3.2.3. Permis de construire

La réalisation de toute construction en dur est soumise à la délivrance d'un permis de construire réglementé par le décret de 1989, mais aucune sanction ne semble être prise contre les constructions sans permis. La règle est que le dossier de la demande du permis de construire doit contenir nécessairement un plan présenté par un architecte lorsque la construction dépasse 150 m². Dans un lotissement de remembrement, l'attribution d'un permis d'habiter est, en pratique, assimilée à la reconnaissance d'un droit de construire par l'administration. Mais, il est à noter que les tests qui régissent les constructions au Bénin sont nombreux. Les principaux sont :

- le décret n°2007-284 du 15 juin 2007, portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin ;
- l'arrêté interministériel n°0022/ MUHRFLEC/ MS/ MISP/DC SGM/ DGHC/ DHAB/ DGNSP/ DCPML/ SA en date du 01 avril 2009 portant modalité d'application du décret n°0022/ MUHRFLEC/ MS/ MISP/ DC/ SGM/ DGHC/ DHAB/ DGNSP/ DCPML/ SA en date du 01 avril 2009 portant modalité d'application du décret n°2007-284 du 16 juin 2007 ;

- l'arrête n°0019/MUHRFLE/DGM/DGHC/DCPML/SA en date du 24 mars 2009, définissant la procédure à observer pour la délivrance du permis de construire (A. Kouliho, 2002, p 28).

Vu l'importance de ces tests, il est constaté aujourd'hui que la Direction des Services Techniques (DST) de la Mairie d'Abomey-Calavi use de toutes ses forces pour faire comprendre à la population qu'il est nécessaire d'avoir le permis de construire avant d'entreprendre tous travaux de construction. Les nouveaux propriétaires terriens n'ayant pas respectés ce décret ont été interrompus au cours des travaux de constructions sur leur chantier.

2.4.3.2.4. Titre Foncier (TF)

Sur le plan juridique, aucune prescription acquisitive ne peut jouer le rôle du titre foncier. autrement dit, si un terrain abandonné qui a fait l'objet autrefois d'un titre foncier est vendu à quelqu'un d'autres sans TF, un lointain héritier de l'ancien propriétaire peut ressurgir des années plus tard, muni de la copie du TF et récupérer légalement le terrain même avec les constructions qui auraient été édifiées dessus entre temps (E. Dossa, 2012, p 21). Le tableau II présente la synthèse du diagnostic stratégique de la croissance démographique et la demande de logement à Abomey-Calavi.

Tableau II : Synthèse du diagnostic stratégique de la croissance démographique et de la demande de logement à Abomey-Calavi à l'aide de SWOT

Libellés	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Croissance Démographique	<ul style="list-style-type: none"> - Population jeune - Potentiel d'actifs informels élevés - Nombre élevé de femmes commerçantes - Concentration de la population dans certains quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomène migratoire remarquable - Infrastructures insuffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'infrastructures - Abomey-Calavi est la vaste commune du Bénin avec des accords de souveraineté - commune attractive et dortoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte mortalité infantile - Taux de croissance faible dans certains quartiers - Insuffisance de voies praticables
Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Population jeune - Potentiel d'actifs informels élevés - Nombre élevé de femmes commerçantes - Concentration de la population dans certains quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une vraie politique de logement - Occupation des zones impropres à l'habitation ; - Crise du logement (insuffisances des programmes face à la demande croissante ; faible revenu des ménages ne leur permettant pas d'accéder aux produits de financement de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion immobilière privée - Construction des logements sociaux respectant les normes de l'urbanisation dans les zones propres à l'habitation ; - Promotion de la gestion de l'espace 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'habitat précaire dans certaines zones - Construction anarchique dans les zones périphériques causant l'inondation de certaines rues ; - Non-respect des règles du foncier ; - Cherté des parcelles - Destruction massive de la végétation, etc .

Source : Résultat d'enquête de terrain, Janvier 2018

L'analyse de ce tableau II montre que les caractéristiques de la croissance démographique se justifient par les forces (nombre élevé de femmes commerçantes et de jeunes actifs de la population, ...) et les opportunités offertes (présence d'infrastructures, ville d'histoire et de culture). Pour ce qui est du logement, il ressort que les faiblesses (la crise de logement, l'absence de politique de logement, ...) sont les plus pertinentes car, elles découlent de la question fondamentale de la demande de logement à Abomey-Calavi. Cependant, il est possible de s'appuyer sur les prêts des Banques pour inverser la tendance. Aussi, l'engagement des acteurs de la ville à prendre à temps des dispositions ou des mesures de prévention face aux menaces permettrait de conférer à cette ville, un espoir de vie meilleure.

2.5. Discussion

Les résultats de l'analyse de la croissance démographique et la demande de logement ont montré que cette croissance est liée à l'âge, à la capacité financière et à la taille du ménage. En considérant le statut d'occupation du chef de ménage, la proportion de demandeurs de logement est plus élevée chez les sans-emplois et autres inactifs (60 %) que chez les actifs. De tout ce qui précède, il revient que les besoins en matière de logement sont bel et bien fonction de la forte croissance démographique. Ces résultats trouvés à Abomey-Calavi sont conformes à ceux trouvés par N. Ahouandjinou, (2004, p 25) qui estime que les villes des pays en développement sont en pleines mutations et caractérisées par une urbanisation remarquable. La forte croissance démographique induit une demande accrue de logement. Le phénomène d'urbanisation se traduit à la fois par la multiplication des lieux de concentration humaine et l'accroissement des densités de la population. Les études nationales des perspectives à long terme révèlent que le Bénin n'échappe pas à ce mouvement d'urbanisation. De moins de 10 % en 1960, le taux d'urbanisation est passé à 26,5 % en 1979 puis de 35,9 % en 1992 à 36,7 % en 2002 (PNUD, 2000, p 2). Il en résume un accroissement

nettement perceptible des surfaces bâties avec un stress permanent d'une part et une spéculation foncière extrêmement forte d'autre part (L. Koudjrohede., 1996, p 25).

Au Bénin, l'aménagement et la gestion des villes souffrent de lacunes afférentes aux contraintes des milieux (A. Dossou-Yovo, 2001, p 76). Il peut être observé une urbanisation non maîtrisée résultant du non-respect des lois sur le droit domanial et l'urbanisme. Il s'observe une dégradation de l'environnement qui se manifeste par une régression du couvert végétal, l'érosion, l'appauvrissement des sols et l'inondation (R. Toffi, 2007, p 54).

2.6. Conclusion

La présente étude révèle que la croissance urbaine qui a engendré la demande en logement. Eu égard à cela, il est affirmable que la population de la commune d'Abomey-Calavi a donc connu une forte croissance démographique. Cette croissance démographique liée à la demande de logement dans la commune d'Abomey - Calavi a contribué à une meilleure croissance du rapport entre la demande et l'offre.

2.7. Références bibliographiques

Ahouandjinou Nounagnon., 2004 : Pression urbaine sur les milieux humides : cas des vallons de Zounvi à Porto-Novo, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 57p.

ASECNA, 2001 : Compendium Statistique des hauteurs de pluie à la station de Cotonou, Cotonou-Bénin, 8p.

Bocquier Pic., 2003 : L'urbanisation a-t-elle atteint son niveau de saturation en Afrique de l'ouest ? 2^eEditionl'Harmattan, Thèse en Environnement. Université du Québec, 136p.

Dossou-Yovo Adrien., 2001 : Contribution à la gestion participative et à l'aménagement des zones inondables à Cotonou, Mémoire de DEA en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 52 p.

Dossa Emmanuel., 2011 : La croissance démographie en lien avec la demande de

logement dans la commune de Porto-Novo, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 39p.

GbéliSaturnin., 2000 : L'accroissance démographique et logement dans la commune d'Allada, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 18p.

GeslinJérôme Denis., 2003 : Peu sur la ville, *Jeune Afrique l'intelligent n° 2238* du 30/11 au 06/12/03, Code du MEHU, 3^e Edition PUF, Paris, 92p.

INSAE, 2002 : Recensement Général de la Population et de l'Habitation, 3^e Edition, Synthèse des résultats, Cotonou, 11p.

INSAE, 2015 : Cahier des villages et quartiers de ville du Département de l'Ouémé, RGPH3. Cotonou, 27p.

INSAE, 2014 : Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4), Résultats provisoires, Cotonou, 12p.

Kobiané Sophie., (1998) : La croissance démographie dans la commune de Porto-Novo, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/ UAC, 13p.

Koudjrohede Louis., 1996 : Gestion des ressources en eau sur les sites urbains et péri-urbains de Porto-Novo, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 153p.

Kouliho Achille., 2002 : Les indices de l'accroissement en milieu urbain cas de Parakou, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 28p.

Lester R.B., 2003 : Une autre croissance est possible, Ecologique et durable, Edition le Seuil, Paris, 96p.

Mairie d'Abomey-Calavi, 2013 : Document stratégique d'amélioration des conditions de vie à Abomey-**Mairie d'Abomey-Calavi, 2010**: Plan du développement Communal, Abomey-Calavi, ANCB, 11p. Version finale, Bénin 38p.

MEHU, 2011 : Document final de la stratégie nationale de construction au Bénin, Cotonou, 33p.

PNUD, 2000 : L'analyse des conditions de vie en milieu urbain, Rapport de synthèse, Cotonou, Bénin, 2p.

OHADA, 2010 : Permis et la construction dans les grandes villes, Rapport de synthèse, Cotonou, Bénin, 2p.

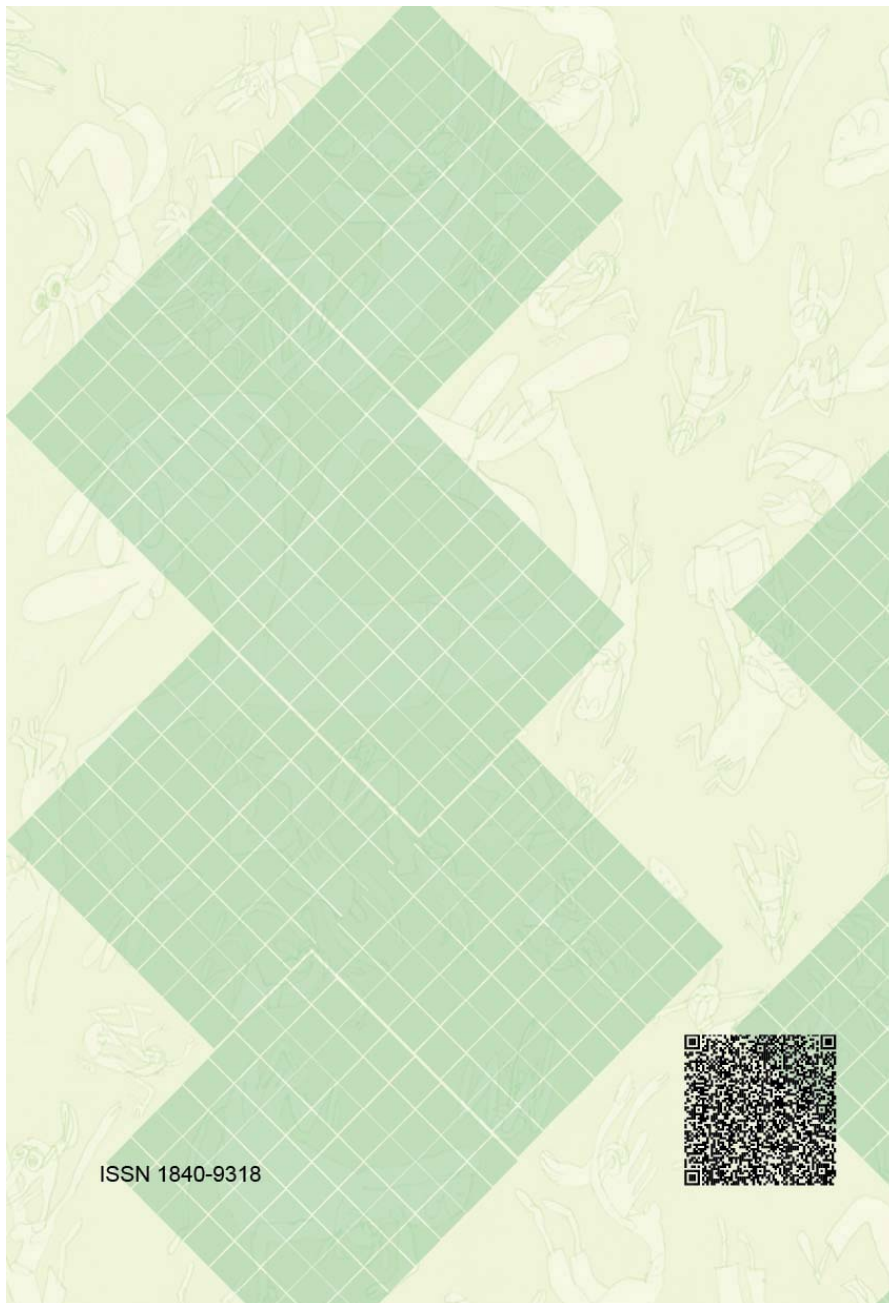
Ouedraogo Vincent, 2008 : La fragmentation des espaces réservées en Afrique de l'Ouest, Mémoire de DEA en foresterie, Université de Dakar, 87p.

Savané Antoine., 1996 : Evaluation de l'évolution de la démographie. Mémoire de DEA en foresterie, l'Université de Canada, 6p.

Schwartz, Daniel, 1995: Méthode statistique à usage des médecins et des biologistes, 4^{ème} édition, Edition médicales, Flammarion, Paris, 314p.

Toffi Roger, 2007 : Les facteurs et l'augmentation de la population dans l'arrondissement de Glo-Djigbé, Mémoire de Licence en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 54p.

Zannou Marcel, 2016 : Dynamique du développement et mutations spatiales dans la commune d'Akpro-Misséréfé, Mémoire de maîtrise en Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 77p.



ISSN 1840-9318

